

M. Greenway se rendit à l'archevêché et, comme Mgr Taché était malade et au lit, il dit à son vicaire général, le R. P. Allard, " qu'il avait été appelé pour former un nouveau gouvernement dans cette province et qu'il désirait le fortifier en prenant dans son cabinet, parmi les membres français de la Législature, celui qui plairait à l'archevêque." " Là dessus, raconte le R. P. Allard, dans une déclaration solennelle qu'il fit plus tard, je lui fis la remarque que je ne croyais pas que Sa Grandeur favoriserait l'entrée d'aucun membre français dans la nouvelle administration, sans condition et sans une entente préalable, au sujet de certaines questions de grande importance pour Sa Grandeur." M. Greenway m'assura qu'il avait déjà parlé de cela avec ses amis, et que M. Greenway était parfaitement consentant à garantir, sous son gouvernement, le maintien et la condition de ce qui existait alors au sujet

" 1o Des écoles catholiques séparées,

" 2o De l'usage officiel de la langue française,

3o Des divisions électorales françaises.

" Je reçus les assurances dudit l'hon. M. Greenway telles que citées plus haut et lui promis que je les ferais connaître à Sa Grandeur l'Archevêque, et lui dis de plus que je croyais que ces assurances ainsi faites rassureraient beaucoup Sa Grandeur. (1) "

Le R. P. Allard et M. Greenway convinrent d'une nouvelle entrevue le lendemain à 9 heures du matin, au bureau de M. Alloway, pour transmettre et recevoir la réponse de Mgr Taché.

" Pour accomplir ma promesse, poursuit le narrateur, ledit jour de ladite entrevue, je visitai Mgr l'Archevêque dans sa chambre à coucher et lui rapportai en détail et fidèlement ce qui avait eu lieu dans ladite entrevue. Sa Grandeur exprima sa satisfaction et me donna instruction d'assurer l'honorable Thomas Greenway qu'il ne mettrait aucun obstacle à son administration, et que je pourrais lui dire que Sa Grandeur n'aurait aucune objection à ce que M. Prendergast fit partie du nouveau cabinet comme représentant français, et Sa Grandeur me demanda spécialement d'exprimer à M. Greenway la satisfaction que lui donnaient les assurances et les promesses faites à moi par ledit M. Greenway.

" Le lendemain matin, conformément au rendez-vous, je suis allé à l'office de M. Alloway, à Winnipeg, et là encore, je rencontrai l'honorable Thomas Greenway, et lui communiquai le message de Sa Grandeur, qui fut donné tel que relaté plus haut, et M.

(1) Déclaration solennelle faite par le R. P. Allard, le 1er Avril 1892, devant Alex. Haggart, commissaire en B. R.